

Centre
de services scolaire
des Chênes

Québec



PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉCOLE L'AVENIR 2023-2027

PROJET ÉDUCATIF 2023-2027



LE PROJET ÉDUCATIF

TABLE DES MATIÈRES

- 05 BUT ET DÉFINITION DU PROJET ÉDUCATIF**
- 06 ENCADREMENTS LÉGAUX**
- 08 CONSULTATION MENÉES LORS DE L'ÉLABORATION DU PROJET ÉDUCATIF**
- 09 MISSION, VISION ET VALEURS**
- 10 CONTEXTE DANS LEQUEL ÉVOLUE L'ÉTABLISSEMENT**
 - 10** ENVIRONNEMENT EXTERNE
 - 11** ENVIRONNEMENT INTERNE
 - 15** BIEN-ÊTRE
- 16 FORCES, DÉFIS ET ENJEUX**
- 17 ENJEUX**
 - 17** LA RÉUSSITE DE NOS ÉLÈVES
 - 18** LE BIEN-ÊTRE DE NOS ÉLÈVES
 - 19** LA RELATION ÉCOLE-FAMILLE
- 20 MISE EN OEUVRE ET SUIVI DU PROJET ÉDUCATIF**
- 21 ANNEXES**



MOT DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ET DE LA DIRECTRICE

C'est avec plaisir que nous vous présentons notre projet éducatif à l'école L'Avenir. Notre projet qui découle à la fois de la mission du programme de formation de l'école québécoise et du PEVR de notre Centre de services scolaire se veut un guide qui répond aux besoins actuels de nos élèves à L'Avenir. C'est avec cette vision que le comité de pilotage a réussi à établir les bases de notre nouveau projet éducatif qui décrit les directions dans lesquelles l'équipe-école a choisi de faire un effort collectif autour de priorités communes. Pour l'élaboration, notre comité a analysé plusieurs éléments provenant de sondages et de différents constats. Notre comité a aussi analysé les taux de réussite de nos élèves au cours des cinq dernières années, mais s'est surtout basé sur la dernière année pour l'aider à finaliser ses choix. Lors de l'élaboration, nous avons gardé au cœur de nos décisions notre préoccupation de répondre le mieux possible aux différents besoins de nos élèves afin de les soutenir dans leur développement.

**Marylène
Sauvé**
PRÉSIDENTE

**Maryse
Fontaine**
DIRECTRICE

BUT ET DÉFINITION DU PROJET ÉDUCATIF

Le projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement des orientations, des priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes. Il est élaboré en fonction des caractéristiques et des besoins des élèves qui fréquentent l'établissement d'enseignement ainsi que des attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation. Résultant d'un consensus, il est conçu et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'école et la réussite éducative : les élèves, les parents et le personnel de l'établissement ainsi que les membres de la communauté et du centre de services scolaire.

Le projet éducatif s'inscrit donc dans une démarche favorisant la synergie et la cohérence entre tous les paliers du système éducatif (le ministère de l'Éducation, les centres de services scolaires et les établissements d'enseignement), dans le respect de l'autonomie et des particularités de chacun.

ENCADREMENTS LÉGAUX

Le Projet éducatif est élaboré en respect des éléments prévus dans la Loi sur l'instruction publique (LIP).

Écoles primaires

Le Projet éducatif de l'école, qui peut être actualisé au besoin, comporte: (LIP, article 37)

- le contexte dans lequel elle évolue et les principaux enjeux auxquels elle est confrontée, notamment en matière de réussite scolaire;
- les orientations propres à l'école et les objectifs retenus pour améliorer la réussite des élèves;
- les cibles visées au terme de la période couverte par le Projet éducatif;
- les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles visés;
- la périodicité de l'évaluation du Projet éducatif déterminé en collaboration avec le centre de services scolaire.

Les orientations et les objectifs identifiés au paragraphe 2° du premier alinéa visent l'application, l'adaptation et l'enrichissement du cadre national défini par la loi, le régime pédagogique et les programmes d'études établis par le ministre. Ils doivent également être cohérents avec le Plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire.

Le Projet éducatif doit respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école.



La période couverte par le Projet éducatif doit s'harmoniser avec celle du Plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire conformément aux modalités prescrites, le cas échéant, en application du premier alinéa de l'article

459.3.

(LIP, article 74)

Le conseil d'établissement analyse la situation de l'école, principalement les besoins des élèves, les enjeux liés à la réussite éducative ainsi que les caractéristiques et les attentes de la communauté qu'elle dessert.

Sur la base de cette analyse et en tenant compte du plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire, il adopte le projet éducatif de l'école, voit à sa réalisation et procède à son évaluation selon la périodicité qui y est prévue.

Chacune de ces étapes s'effectue en concertation avec les différents acteurs intéressés par l'école et la réussite éducative. À cette fin, le conseil d'établissement favorise la participation des élèves, des parents, des enseignants, des autres membres du personnel de l'école et de représentants de la communauté et du centre de services scolaire.

Le conseil d'établissement transmet au centre de services scolaire le projet éducatif de l'école et le rend public dans les 30 jours suivant cette transmission. Il rend également publique l'évaluation du projet éducatif de l'école. Le projet éducatif et son évaluation sont communiqués aux parents et aux membres du personnel de l'école. Le projet éducatif prend effet le jour de sa publication.

CONSULTATIONS MENÉES LORS DE L'ÉLABORATION DU PROJET ÉDUCATIF

L'ensemble du personnel de l'école

- enseignants
- professionnelles
- soutien
- direction

Les élèves

Les parents

Les membres du

conseil d'établissement

GROUPES AYANT COLLABORÉ À L'ÉLABORATION DU PROJET ÉDUCATIF

- L'ensemble du personnel de l'école (enseignants, professionnelles, de soutien, direction)
- Les membres du conseil d'établissement

MISSION

La mission décrit la raison d'être d'une organisation.

Notre mission :

Destination première : faire grandir les humains de demain.

VISION

La vision décrit l'avenir que l'organisation souhaite bâtir, ce qu'elle veut devenir à moyen et à long terme. Elle est claire et inspirante pour les membres de l'organisation.

Notre vision :

Notre école est un milieu de vie et d'apprentissage stimulant où nous marchons ensemble pour la réussite de tous nos élèves.

VALEURS

Les valeurs représentent les normes de conduite autant pour les élèves que pour le personnel. Elles sont les dispositions intérieures permettant aux gens d'agir tant de manière indépendante qu'en interdépendance.

Nos valeurs et les comportements observables :

Ouverture d'esprit : J'écoute avec empathie les idées contraires des autres pour le bien collectif.

Engagement : Suivre le plan d'action choisi par l'école.

Entraide : Je propose mon aide et j'accueille l'aide des autres.

L'école a pour mission, dans le respect du principe de l'égalité des chances, d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves, tout en les rendant aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire.

CONTEXTE DANS LEQUEL ÉVOLUE L'ÉTABLISSEMENT

ENVIRONNEMENT EXTERNE

Facteurs externes qui exercent une influence sur les moyens mis en place par l'école ou le centre.

7 / 10

IMSE

(Rang de défavorisation de l'école)

3 / 10

ISFR

(Rang du seuil de faible revenu)

Type de territoire

Milieu rural à L'Avenir

Données géographiques

Territoire étendu, peu de marcheurs

Partenaires et organismes :

Municipalité

Bibliothèque

Les Loisirs

CEPS

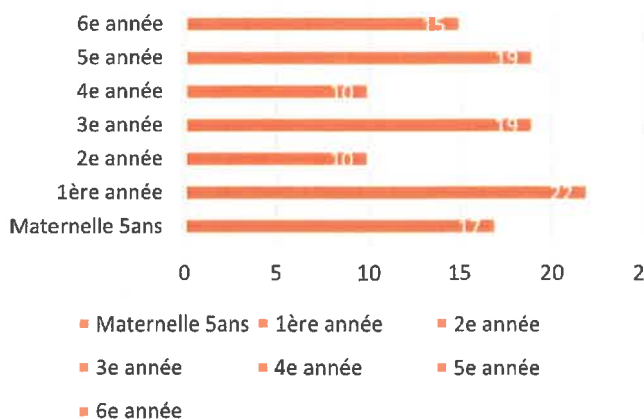
CIUSSS MCQ

CONTEXTE DANS LEQUEL ÉVOLUE L'ÉTABLISSEMENT

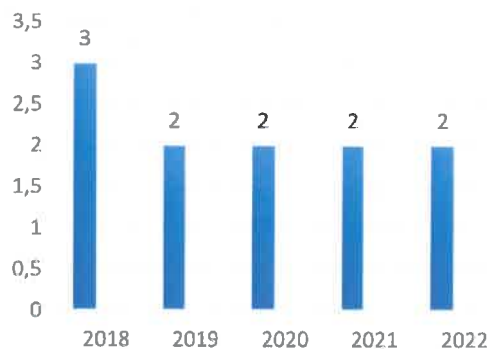
ENVIRONNEMENT INTERNE

Situation relative aux élèves et à leur réussite, au personnel et à l'organisation scolaire.

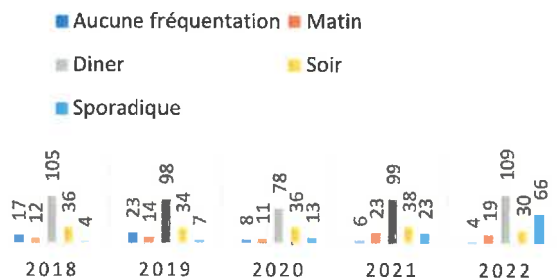
Nombre d'élèves par niveau



Nombre de classes multiniveaux



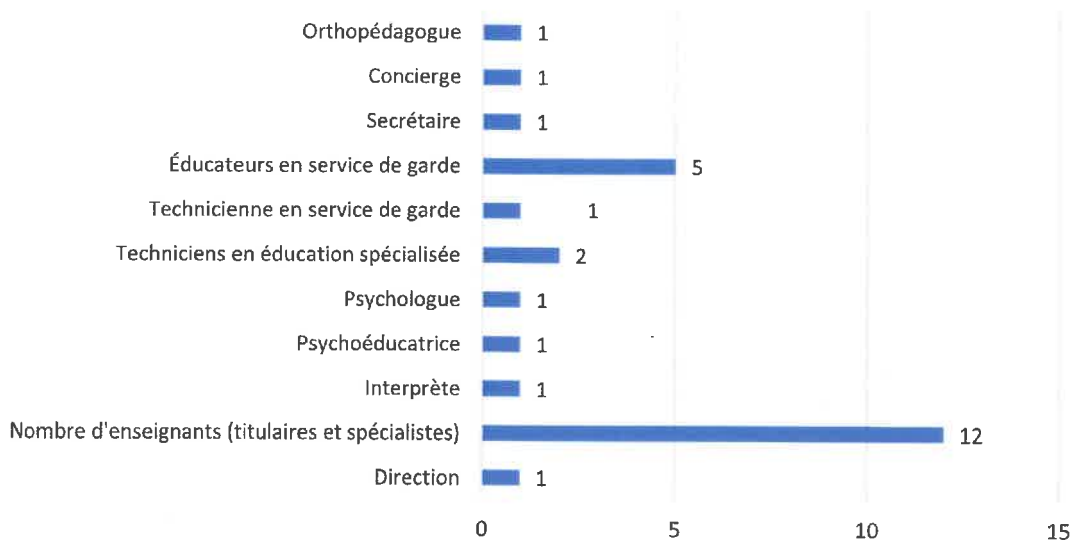
FRÉQUENTATION AU SERVICE DE GARDE



Équipe-école

L'école L'Avenir est composée d'une équipe-école dynamique, créative et attentionnée qui a à cœur la réussite et le bien-être de tous ses élèves.

Répartition du personnel par catégorie d'emploi



Cumul d'années d'expérience du personnel enseignant



■ 3 ans et moins ■ 4 à 9 ans ■ 10 ans et plus

Cumul d'années d'expérience du personnel non-enseignant



■ 3 ans et moins ■ 4 à 9 ans ■ 10 ans et plus

ENVIRONNEMENT INTERNE

Offre de services	
Service de garde	Matin, midi et soir
Éducation	Maternelle 5 ans à la 6 ^e année
Donnée relative aux programmes	Un groupe d'anglais intensif au 3 ^{ème} cycle

Les élèves et leur réussite	
% d'élèves entrant au secondaire ayant 13 ans ou plus (primaire) <small>*Donnée juin 2022</small>	0%
Plans d'intervention (apprentissage et/ou comportement) <small>*Donnée avril 2023</small>	23 PI
Taux de diplomation et de qualification après 7 ans (primaire) <small>*Donnée juin 2022</small>	100%
% d'élèves ayant 70% et plus aux épreuves du MEQ (4 ^e et 6 ^e année)	Voir Annexe 1

LE BIEN-ÊTRE À L'ÉCOLE

Au cours d'octobre et novembre 2022, nous avons recueilli les perceptions et les attentes des principaux acteurs de l'école (les parents, les élèves). Nous avons ciblé 2 questions du sondage aux parents et 10 questions de celui des élèves.

Perception des parents sur le bien-être à l'école	Taux école	Taux global CSSDC
Je suis informé(e) de ce qui se passe à l'école (rencontres, activités, services, événements, etc.)	100%	97,7 %
Je suis satisfait des informations reçues concernant les apprentissages de mon enfant.	100%	96 %
Perception des élèves sur leur bien-être à l'école	Taux école	Taux global CSSDC
Je me sens capable de réussir dans mes travaux et mes évaluations. (2.3)	100%	95%
À l'école, les élèves respectent les adultes. (2.1)	92%	90,2%
Je trouve que les règlements de l'école sont appliqués de la même façon par tous. (2.1)	100%	87%
En classe, je suis à l'aise de poser des questions et donner mon opinion. (2.3)	96%	86,7%
Les adultes m'encouragent et reconnaissent mes efforts (2.3)	96%	92,7%
Les adultes s'intéressent à moi ((2.3)	100%	82,6%
Je trouve que mes cours sont intéressants (2.3)	100%	86,3%
J'ai un endroit agréable pour dîner (bruit-espace)? (2.2)	83%	75,1%
J'aime les activités sur l'heure du dîner (2.1)	88%	92,8%
À l'école, les adultes respectent les élèves? (2.1)	100%	96,1%

FORCES, DÉFIS ET ENJEUX

La réussite de nos élèves est au cœur de nos préoccupations. Malgré notre réflexion constante sur nos pratiques d'enseignement et le développement personnel de nos élèves, nous remarquons que nous devons continuer redoubler d'efforts afin d'avoir davantage d'élèves ayant plus de 70 % aux épreuves ministérielles. Nous trouvons donc important de prioriser notre travail de collaboration en écriture. De plus, plusieurs ressources sont déployées afin de soutenir nos élèves vulnérables.



ENJEU 1

LA RÉUSSITE DE NOS ÉLÈVES

Selon l'analyse de nos résultats des élèves de 4^e et 6^e année aux épreuves du MEQ, la compétence en écriture sera développée davantage à l'aide de notre équipe collaborative.

Orientation 1 (en cohérence avec le PEVR) Accroître la réussite scolaire des élèves			
Objectifs	Indicateurs	Moyenne sur 5 ans	Cible 2027
Objectif 1.1 Augmenter le pourcentage d'élèves ayant 70% et plus à l'épreuve ministérielle d'écriture de 4 ^e et 6 ^e année au primaire (moyenne sur 5 ans, 2017-2022)	Le % d'élèves ayant obtenu 70% et plus à l'épreuve de 4 ^e année en écriture	46%	56%
	Le % d'élèves ayant obtenu 70% et plus à l'épreuve de 6 ^e année en écriture	70,5%	80,5%

ENJEU 2

LE BIEN-ÊTRE DE NOS ÉLÈVES

Notre milieu scolaire est accueillant et stimulant. Il contribue au développement du sentiment d'appartenance de nos élèves. Notre défi est de développer des stratégies pour outiller nos élèves à interagir dans le respect avec leurs pairs et les adultes. Notre défi est de développer et d'assurer une meilleure cohérence et une constance dans nos interventions autant au niveau scolaire qu'au service de garde.

Orientation 1 (en cohérence avec le PEVR) Assurer un environnement éducatif sain, sécuritaire, stimulant et ordonné			
Objectifs	Indicateurs	Situations de départ oct.22 ¹	Cible 2027
Objectif 2.1 Augmenter le % d'élèves qui perçoivent positivement le climat scolaire	J'aime les activités sur l'heure du dîner	88%	93%
Objectif 2.3 Augmenter le % d'élèves qui perçoivent que le climat de classe est favorable aux apprentissages	En classe, je suis à l'aise de poser des questions et donner mon opinion.	96%	Maintien

¹ donnée issue de la somme des pourcentages des élèves en accord et partiellement en accord.

ENJEU 3

LA RELATION ÉCOLE-FAMILLE

Nous constatons un taux de satisfaction très élevé grâce aux formes diversifiées de communication avec les parents. Maintenir des communications fluides favorise la collaboration école-famille.

Orientation 1 (en cohérence avec le PEVR) Améliorer la collaboration entre l'école et la famille			
Objectif	Indicateurs	Situations de départ oct.22	Cible 2027
Objectif 3.1 Augmenter le % de satisfaction des parents à l'égard de la communication avec l'école	Je suis informé(e) de ce qui se passe à l'école (rencontres, activités, services, événements, etc.)	100%	Maintien
	Je suis satisfait des informations reçues concernant les apprentissages de mon enfant.	100%	Maintien

MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DU PROJET ÉDUCATIF

Le projet éducatif 2023-2027 de l'école primaire L'Avenir est adopté par le conseil d'établissement le 19 avril 2023 lors d'une séance ordinaire.

Le conseil d'établissement procède, dès cette adoption, à la diffusion de ce projet éducatif à tous les parents de l'école. Un courriel de la présidente du conseil d'établissement est acheminé à tous les parents et contient copie du projet éducatif 2023-2027 en fichier attaché. Le présent document est accessible en s'adressant à la présidence du conseil d'établissement, au bureau de la direction d'établissement ou au secrétariat de l'école.

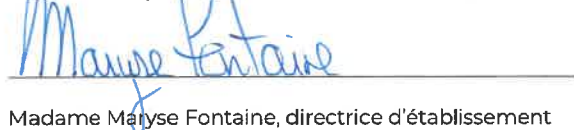
La direction d'école est mandatée pour élaborer et piloter avec l'équipe-école le plan d'action qui priorise les meilleurs moyens pour poursuivre l'atteinte des objectifs de ce projet éducatif. Elle doit mobiliser tout son personnel, créer des moments de travail commun et observer la progression des apprentissages des élèves.

La direction d'école présente annuellement à la dernière séance du conseil d'établissement (séance de juin de chaque année) la reddition de compte de ce plan d'action qui démontre les actions réalisées, les suivis et l'engagement des actions pour l'année suivante.

Signé le 6 juin 2023 à L'Avenir



Madame Marylène Sauvé, présidente du conseil d'établissement

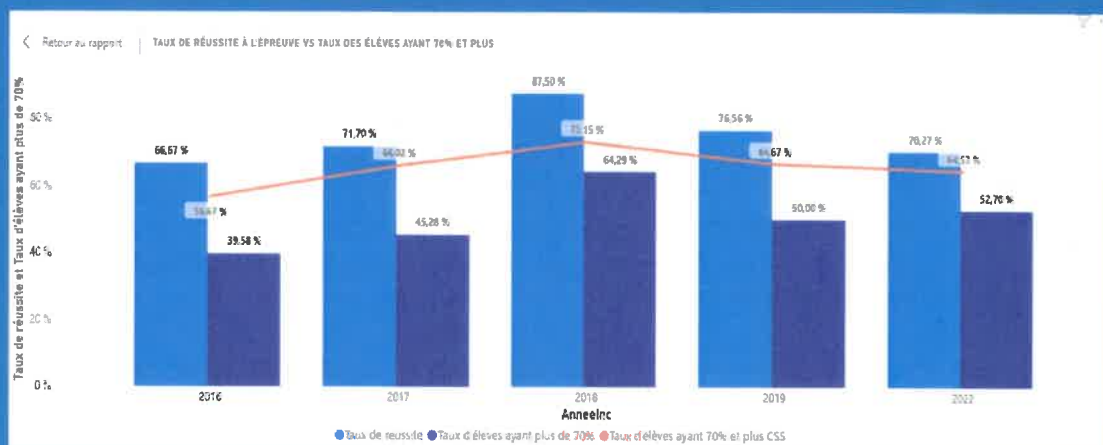


Madame Maryse Fontaine, directrice d'établissement

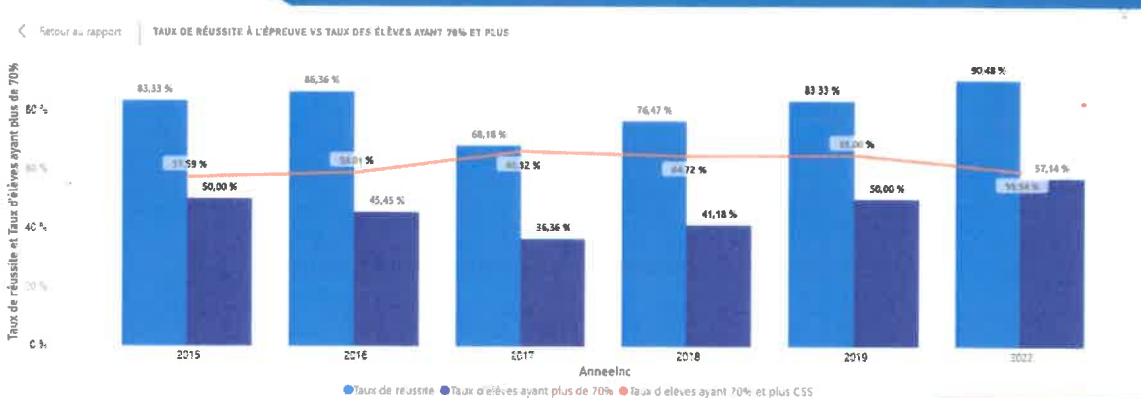
ANNEXE 1

TABLEAUX

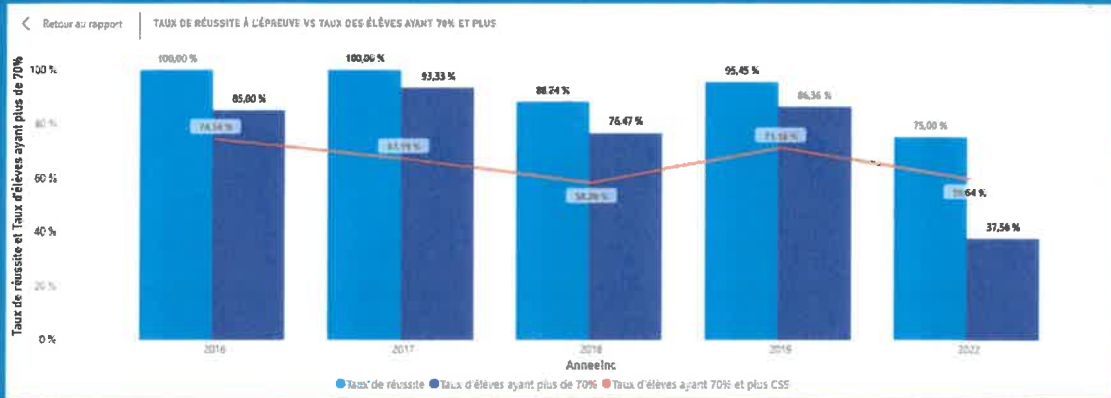
4^e année lecture



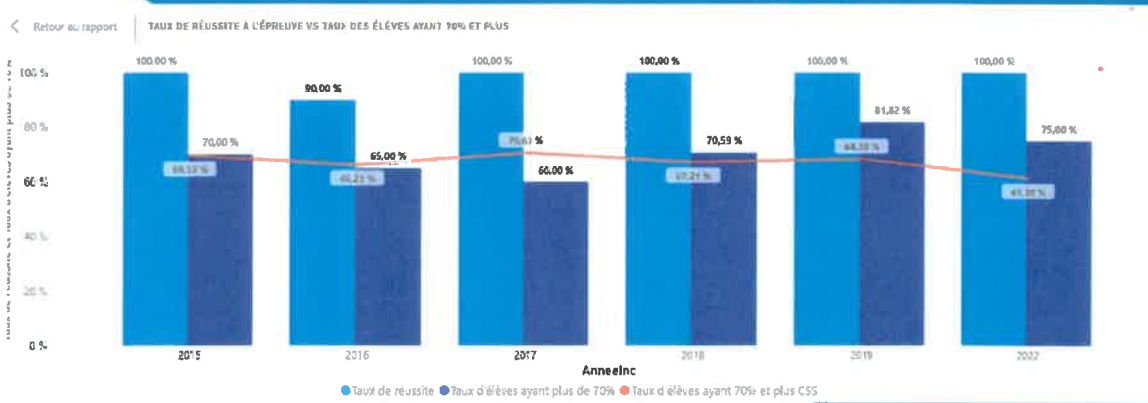
4^e année écriture



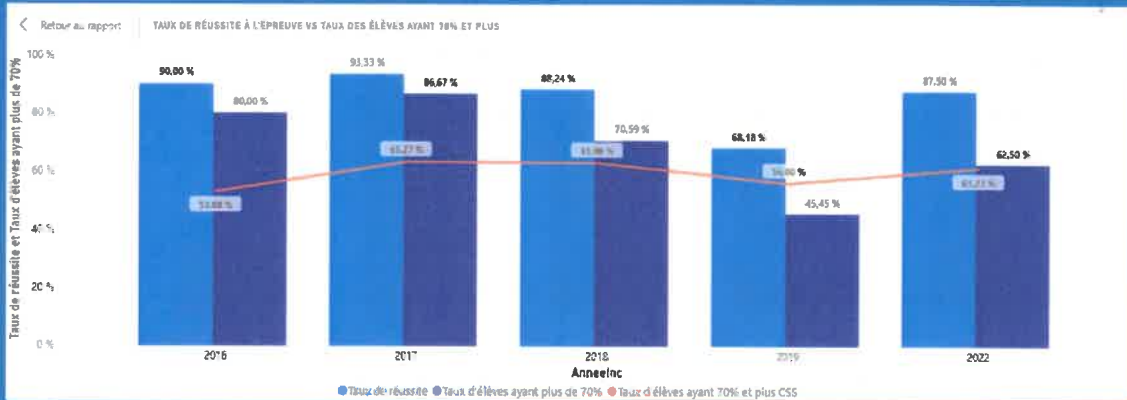
6^e année lecture



6^e année écriture



6^e année résoudre



6^e année raisonner

